

EXIGENCES POUR LE PERSONNEL DES ÉQUIPES NATIONALES



Afin d'être sélectionnés pour participer à une compétition ou une activité de l'équipe nationale ou d'un centre de haute performance, les membres du personnel devront répondre aux exigences suivantes.

Exigences pour tous les membres du personnel :

Entente du personnel	Formulaire de déclaration de vérification	L'ABC du sport sain – cours en ligne	Le rôle du personnel de soutien des athlètes – cours en ligne	Vérification des antécédents judiciaires*	Respect et sport pour les leaders d'activité ou formation sur la sécurité dans le sport de l'ACE
Fournie par <i>Natation Canada</i> au moment de la sélection	Fourni par <i>Natation Canada</i> au moment de la sélection	<i>Natation Canada</i> enverra un avis par courriel	<i>Natation Canada</i> enverra un avis par courriel	Au besoin, <i>Natation Canada</i> enverra un avis par courriel	Au besoin, <i>Natation Canada</i> enverra un avis par courriel
Annuellement	Annuellement	Annuellement	Annuellement	Tous les 3 ans	Tous les 5 ans

Exigences supplémentaires pour le personnel entraîneur :

Inscription à l'Association canadienne des entraîneurs (ACE)	Certification d'entraîneur du PNCE au niveau requis ou titre d'Entraîneur professionnel agréé (EPA)	Le cas échéant : répondre aux critères d'admissibilité décrits dans le document de sélection correspondant
Annuellement		

Exigences supplémentaires pour le personnel de soutien (personnel de l'ESI) :

Code de l'ordre professionnel
Fourni par <i>Natation Canada</i> au moment de la sélection
Annuellement

*La vérification des antécédents judiciaires remplace la vérification du casier judiciaire (VCJ) lorsque le VCJ n'est plus valide.